

Ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration

tenue à Ottawa (Ontario) et en ligne sur Zoom

le 7 novembre 2024 à 9 h (HE)

POINT	SUJET	PAGE	MESURE À PRENDRE
1. Questions préliminaires/ouverture de la réunion/approbation de l'ordre du jour/conflits d'intérêts			
1.1	Ouverture (R. McHugh, présidente) – 9 h Mot d'ouverture	-	-
1.2	Conflits d'intérêts (R. McHugh, présidente) – 9 h 05 Les membres du Conseil d'administration doivent déclarer s'ils (si elles) ont des conflits d'intérêts concernant les points de l'ordre du jour.	-	-
1.3	Approbation de l'ordre du jour (R. McHugh, présidente) – 9 h 05 Les membres du Conseil approuvent l'ordre du jour tel quel ou tel que modifié en cas d'ajouts ou de suppressions.	-	Pour approbation
2. Approbation du procès-verbal			
2.1	Approbation du procès-verbal (R. McHugh, présidente) – 9 h 05 Proposition : Il est résolu que le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 20 septembre 2024 soit approuvé. 1. Procès-verbal – Réunion du Conseil d'administration du 20 septembre 2024	4	Pour approbation

3. Rapports

Rapports des comités et autres rapports présentés par diverses personnes – 9 h 10			
	<p>Objectif – Les comités du CABAMC jouent un rôle essentiel dans les initiatives réglementaires du CABAMC. Chaque comité a une fonction unique, laquelle est décrite dans les rapports.</p> <p>Le Conseil d'administration reçoit régulièrement des rapports de chaque comité afin d'examiner les recommandations qui lui sont présentées de temps à autre aux fins d'approbation et afin de s'acquitter de ses obligations fiduciaires en matière de surveillance.</p> <p>Intrant – Rapports des comités (énumérés ci-dessous)</p> <p>Extrant – Examen par le Conseil d'administration des rapports et des recommandations des comités pour information et adoption</p> <p>Prochaine étape – Élaboration continue de rapports par les comités afin de faire avancer les initiatives de gouvernance et de réglementation du CABAMC</p> <p>Rapports des comités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comité d'enquête (V. Rees, avocate générale, Réglementation professionnelle) 2. Comité de discipline (V. Rees, avocate générale, Réglementation professionnelle) 3. Comité de gouvernance (T. Conway, président) 4. Comité de vérification et des risques (S. Walker, directeur financier, et J. Strawczynski, premier dirigeant et registraire) <p>4a : États financiers du 30 septembre 2024</p> <p>4b : Note de service sur la conformité législative</p> <p>Rapport du premier dirigeant – 9 h 25</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Rapport du premier dirigeant (J. Strawczynski, premier dirigeant et registraire) 	7 8 9 11 13 22 25	À titre informatif et à des fins de discussion
4. Faits saillants financiers et discussion préliminaire sur le budget – 9 h 40			
4.1	Discussion préliminaire : Présentation du budget 2025	-	À titre informatif et à des fins de discussion
5. Nomination au Comité d'inscription			
5.1	<p>Proposition de nomination des membres du comité (R. McHugh, présidente) – 9 h 55</p> <p>La proposition de nomination des membres du comité sera présentée lors de la réunion du Conseil d'administration.</p>	-	À des fins de décision
Autres affaires – 9 h 55			

À titre informatif

1. Communications
 - [Infolettre de septembre](#)
 - [Infolettre d'octobre](#)
2. [Décision du Comité de discipline – Imran Siddiqui](#)
3. [USPTO terminates patent application proceedings for fraudulent use of signature \(govdelivery.com\)](#) [L'USPTO ferme une demande de brevet pour cause de falsification de signature (govdelivery.com)]
4. [Rapport annuel 2023-2024 sur la LAI](#)
5. [Rapport annuel 2023-2024 sur la LPRP](#)

Prochaines réunions – 2024

5 décembre 2024 – Réunion publique du Conseil (en mode virtuel)

**Procès-verbal
de la réunion publique du Conseil d'administration
tenue sur Zoom
le 20 septembre 2024
à 12 h (HE)**

MEMBRES DU CONSEIL :

Ruth McHugh, présidente
Iris Almeida-Côté
Amber Batool
Karima Bawa
Brigitte Chan
Tom Conway
Andrew Currier
Steve Garland
Scott Joliffe

MEMBRES DU PERSONNEL :

Juda Strawczynski, premier dirigeant et registraire
Jennifer Slabodkin, directrice de l'inscription et de l'éducation, registraire adjointe
Victoria Rees, avocate générale, Responsabilité professionnelle
Sean Walker, directeur financier
Andres Diaz, directeur des opérations
Dana Dragomir, directrice des communications
Vicci Sakkas, coordinatrice administrative

1. **Questions préliminaires/ouverture de la réunion/approbation de l'ordre du jour/conflits d'intérêts**

La réunion est ouverte à 12 h 06 (HE).

Andrew Currier se joint à la réunion à 12 h 08 (HE).

Sean Walker se joint à la réunion à 12 h 11 (HE).

La présidente du Conseil fait des remarques préliminaires et reconnaît que le CABAMC est l'organisme de réglementation fédéral des agent(e)s de brevets et des agent(e)s de marques de commerce établi sur le territoire que nous appelons le Canada, le territoire traditionnel et ancestral de nombreux peuples autochtones.

Brigitte Chan déclare un conflit d'intérêts : elle a posé sa candidature au Comité de

gouvernance (voir le point 5.1 de l'ordre du jour).

Proposition : Il est résolu que l'ordre du jour de la réunion du 20 septembre du Conseil d'administration du CABAMC soit adopté.

Sur proposition de : Karima Bawa

Appuyée par : Tom Conway

Proposition adoptée.

2. Résolutions en bloc

Proposition : Il est résolu que le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 13 juin 2024 soit approuvé.

Sur proposition de : Iris Almeida-Côté

Appuyée par : Brigitte Chan

Proposition adoptée.

3. Rapports

Rapports des Comités

Victoria Rees présente un compte rendu oral sur le travail du Comité d'enquête et du Comité de discipline. Le Conseil d'administration a entamé une discussion sur l'acquisition de services juridiques lors des procédures de plainte et de discipline du CABAMC.

Victoria Rees présente un compte rendu oral sur le travail du Comité de discipline.

Jen Slabodkin présente un compte rendu oral sur le travail du Comité d'inscription.

Tom Conway présente un compte rendu oral sur le travail du Comité de gouvernance.

Sean Walker présente un compte rendu oral sur le travail du Comité de vérification et des risques et décrit les états financiers trimestriels.

Rapports sur les programmes et rapport du premier dirigeant

Victoria Rees présente un compte rendu oral sur le programme de responsabilité professionnelle du CABAMC.

Jen Slabodkin présente un compte rendu oral sur le perfectionnement professionnel et les compétences.

Juda Strawczynski, en tant que premier dirigeant, présente un compte rendu oral.

4. **Matrice des compétences du Comité d'inscription**

Un changement est absent de la version anglaise de la matrice des compétences incluse dans les documents du Conseil. Dans la version finale, la section « Contexte autochtone » est changée pour ceci : « Intersection entre les lois existantes en matière de propriété intellectuelle et la protection des savoirs et des expressions culturelles autochtones ». La version française de la matrice des compétences qui est incluse dans les documents du Conseil est exacte et complète.

Proposition : Il est résolu que la matrice des compétences du Comité de discipline soit approuvée conformément à la version révisée de la trousse d'information de la réunion du Conseil avec le changement susmentionné.

Sur proposition de : Iris Almeida-Côté

Appuyée par : Scott Joliffe

Proposition adoptée.

5. **Nominations des membres des comités**

Brigitte Chan quitte la réunion et s'abstient de voter puisqu'elle est candidate.

Proposition : Il est résolu que Brigitte Chan soit nommée au Comité de gouvernance.

Sur proposition de : Tom Conway

Appuyée par : Karima Bawa

Proposition adoptée.

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 16 (HE).



Ruth McHugh

Présidente du Conseil d'administration

Procès-verbal approuvé le XX November, 2024

Rapport du Comité d'enquête

AU	Conseil d'administration du CABAMC
DE	Kristin Dangerfield
DATE	1 ^{er} novembre 2024
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Octobre 2024

Rôle et pouvoirs du Comité

La Loi (article 37) prévoit ce qui suit : « Le comité d'enquête mène, sur la base d'une plainte ou de son propre chef, une enquête sur la conduite et les actes de tout titulaire de permis à l'égard duquel il a des motifs raisonnables de croire qu'il a commis un manquement professionnel ou a fait preuve d'incompétence. » Le Comité détermine s'il doit lancer une enquête de son propre chef en se fondant sur les renseignements qui lui sont transmis par le registraire, ou en examinant des plaintes, déposées par des plaignants, qui lui sont transmises par le registraire.

Il incombe au Comité d'évaluer si les résultats d'une enquête lui fournissent des motifs raisonnables de croire qu'un(e) titulaire de permis a commis un manquement professionnel ou a fait preuve d'incompétence. En l'absence de telles preuves, le Comité doit rejeter la plainte. En présence de telles preuves, le Comité doit présenter une demande au Comité de discipline.

Activités du Comité

Le Comité a tenu une réunion spéciale le 25 octobre 2024. Cette réunion avait pour but d'examiner les derniers développements dans un dossier nécessitant une réponse rapide. Le Comité se réunira pour la prochaine fois le 28 novembre 2024.

Kristin Dangerfield

Présidente du Comité d'enquête

Rapport du Comité de discipline

AU	Conseil d'administration du CABAMC
DE	Marcel Mongeon
DATE	1 ^{er} novembre 2024
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Octobre 2024

Rôle et pouvoirs du Comité

L'article 51 de la Loi prévoit que le Comité de discipline doit tenir une audience pour chaque demande faite par le comité d'enquête afin de déterminer si un titulaire de permis a commis un manquement professionnel ou s'il fait preuve d'incompétence. Les audiences sont ouvertes au public et, par défaut, se déroulent avec les parties sur Zoom et sont diffusées simultanément sur YouTube à l'intention des personnes qui souhaitent observer les procédures.

Activités du Comité

La séance plénière du Comité de discipline a eu lieu le 28 octobre 2024. Lors de cette réunion, le Comité a poursuivi ses travaux sur deux nouvelles politiques : une politique sur l'examen des décisions prises par le Comité d'enquête en vertu du paragraphe 37.1(1) et une politique sur les demandes d'admission. Une discussion a eu lieu quant à la politique actuelle sur la rémunération des membres du Groupe du Comité de discipline. Un récent article éducatif sur l'utilisation des médias sociaux par les tribunaux administratifs a été fourni au Comité, qui a tenu une discussion à son sujet.

L'Avis de présentation d'une demande concernant **Eric Fincham** a récemment été entendu par un sous-comité de discipline le 2 octobre 2024; le sous-comité a réservé sa décision.

Les conférences préalables aux audiences pour la procédure concernant **Mathieu Audet** sont en cours.

Marcel Mongeon

Président du Comité de discipline

Rapport du Comité de gouvernance

AU	Conseil d'administration du CABAMC
DE	Tom Conway, président
DATE	1 ^{er} novembre 2024
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	De septembre à octobre 2024

Le Comité de gouvernance examine les pratiques de gouvernance, y compris les pratiques et le rendement du Conseil, et présente des recommandations à ce dernier.

Activités du Comité

Le Comité de gouvernance a tenu une réunion le 1^{er} novembre 2024. Cette réunion a porté sur ce qui suit :

Planification de la relève du Comité et nominations

Le Comité a approuvé une motion consistant à recommander au Conseil de nommer une personne de plus au Comité d'inscription.

Parfaire le Comité de gouvernance

Le Comité examine des recommandations liées à la durée des mandats des membres du Comité, de même que des modifications au mandat du Comité lui-même. Il a également examiné le mandat révisé de tous les comités et examiné les commentaires du Comité de vérification et des risques. Le Comité entend présenter ces questions au Conseil en temps utile.

Évaluation du Conseil d'administration

Le Comité continue de collaborer avec le personnel en vue de mettre au point des outils appropriés qui aideront le Conseil dans son processus d'auto-évaluation continue et annuel. Il a également examiné l'ébauche d'outil d'auto-évaluation du Conseil dans cette optique.

Évaluation du premier dirigeant

Les discussions se poursuivent quant aux différentes formes que l'évaluation du premier dirigeant a prises et continuera de prendre. Pour 2024, le premier dirigeant fournira un compte rendu des progrès réalisés dans le respect du Cadre stratégique, du plan de travail annuel et du budget du CABAMC. Il sera également assujéti à un examen de l'intégration dirigé par Boyden, que le Conseil pourra utiliser dans son examen de l'évaluation du premier dirigeant.

Le Comité fournira des recommandations ultérieures concernant un processus formalisé pour l'examen annuel du premier dirigeant.

Plan de travail

Le Comité a examiné son plan de travail et est satisfait des progrès réalisés à ce jour, particulièrement en ce qui concerne les nominations aux comités. Par ailleurs, en ce qui concerne les questions soulevées précédemment, le Comité examine également les possibilités quant au perfectionnement des compétences et à l'éducation des administrateur(-trice)s et des comités sur une base continue, qui comprennent la prestation d'une formation à l'intention du Conseil sur les états financiers du CABAMC lors de la réunion du Conseil de novembre.

Respectueusement soumis par :

Tom Conway

Président du Comité de gouvernance

Rapport du Comité de vérification et des risques

AU	Conseil d'administration du CABAMC
DE	Bob Plamondon
DATE	7 novembre 2024
PÉRIODE VISÉE PAR LE RAPPORT	Octobre 2024

Rôle et pouvoirs du Comité

Le but du Comité de vérification et des risques (CVR) est d'aider le Conseil à s'acquitter de ses obligations fiduciaires et de ses responsabilités en matière de surveillance concernant la planification financière, le processus de vérification, l'établissement de rapports financiers, le système de contrôle de l'entreprise et de gestion des risques, et, le cas échéant, la formulation de recommandations au Conseil aux fins d'approbation.

Le Comité doit fournir des conseils robustes et fondés sur des principes afin de favoriser la confiance envers l'intégrité financière du Collège.

Activités du Comité

Depuis sa dernière mise à jour au Conseil datant du mois de septembre 2024, le Comité s'est réuni le 22 octobre 2024.

Lors de cette réunion, le Comité a effectué ce qui suit :

1. Examiné le procès-verbal et le registre des mesures de la réunion du 5 septembre.
2. Révisé les états financiers internes (septembre 2024) et les renseignements à l'appui, en faisant la comparaison avec le budget et les prévisions pour le reste de 2024. Le Comité a recommandé l'approbation des rapports financiers en vue de les distribuer au Conseil. Les résultats financiers à ce jour et les prévisions pour le reste de l'année sont très positifs et nous devrions être en mesure de contribuer un montant substantiel aux réserves financières.
3. Examiné et approuvé la note de service sur la conformité législative et la liste de vérification du premier dirigeant et registraire et du directeur financier pour la fin de septembre 2024.
4. Discuté de la planification de l'audit de fin d'année et du calendrier en vue de fixer une date pour rencontrer l'équipe d'audit de Doane Grant Thornton.
5. Discuté de la révision potentielle du mandat du Comité par rapport au nombre de membres nommés au Comité et à la durée des mandats. Cette information a été présentée par le premier dirigeant en se basant sur les discussions actuelles du Comité de gouvernance.

6. Examiné la note de service sur la conformité législative du premier dirigeant et registraire et du directeur financier. La note de service soulignait un nombre de domaines, notamment :
 - a. les recettes des droits de renouvellement de permis à ce jour, qui sont beaucoup plus élevées que ce qui est prévu au budget;
 - b. le remboursement d'une partie du certificat de placement garanti (2,1 millions de dollars) attendu pour la période d'octobre à décembre afin de répondre aux besoins de trésorerie.
 - c. Calendrier potentiel des réunions pour 2025.
7. Examiné la première ébauche des calendriers budgétaires de 2025 et de la note de service à l'appui. La première ébauche prévoit des excédents budgétaires permettant de fournir environ 1 million de dollars aux réserves financières. La discussion a abordé les cotisations des titulaires de permis, ainsi que les différents programmes et les différentes dépenses prévus pour 2025. Le Comité a également réalisé un examen approfondi des dépenses et vérifié que les budgets de dépenses sont respectés, même avec les excédents prévus. Ces informations préliminaires sont fournies au Conseil en prévision de la réunion du 7 novembre.
8. Dans le cadre de sa discussion sur le budget, le Comité a discuté du fait qu'il examinera dorénavant les politiques de réserve du CABAMC (exploitation et mesures disciplinaires) afin de déterminer la façon prudente de procéder à long terme. Il a également encouragé l'élaboration d'une planification budgétaire pluriannuelle avec la contribution du Comité, au moment approprié.

Principaux sujets de la prochaine réunion du Comité

- Le 19 novembre 2024 – La réunion comprendra une discussion sur l'ébauche finale du budget de 2025 qui sera remise au Conseil en prévision de la réunion de décembre.
- L'horaire des réunions du Comité et le plan de travail prévu pour 2025 seront officialisés.
- L'examen de la note de service sur la conformité aux lois et de la liste de vérification du premier dirigeant et registraire et du directeur financier.
- L'examen des plus récents rapports financiers internes, à mesure qu'ils deviennent disponibles.
- Le possible examen de toute modification apportée aux politiques financières.



Robert Plamondon

Président du Comité de vérification et des risques

Rapport

**Collège des agents de brevets et des agents de
marques de commerce
Pour la période se terminant le 30 septembre
2024**



Rapports préparés par
Sean Walker, CFO

16 octobre 2024

Collège des agents de brevets et des agents de
 marques de commerce
 État des opérations
 Septembre 2024

	TOTAL	
	SEPT. 2024	JANV. A SEPT. 2024 (CUMUL ANNUEL)
REVENUS		
4000 Revenus associés à la cotisation des titulaires de permis		
4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	289 072	2 599 849
4011 Cotisation des titulaires de permis de catégorie 1 – AP		1 525
4020 Droits de cotisation des agent(e)s de catégorie 2	3 542	31 875
4030 Droits de cotisation relatifs au permis de catégorie 3	3 957	34 863
4040 Droits de cotisation des agent(e)s inactif(-ve)s de catégorie 4	2 133	18 150
Total 4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	298 704 \$	2 686 261 \$
4050 Frais d'examen	32 900	32 900
4051 Frais de l'examen des connaissances théoriques		47 607
4055 Frais liés aux demandes de révision d'un examen		3 200
Total 4050 Frais d'examen	32 900 \$	83 707 \$
4070 Revenus associés aux frais de demande	4 200	58 481
4060 Frais liés aux lettres et aux demandes de certificat	300	3 613
Total 4070 Revenu associé aux frais de demande	4 500 \$	62 094 \$
4200 Revenu réglementaire relatif à une décision disciplinaire		5 000
Total 4000 Revenu généré par la prestation des services et les droits de cotisation	336 104 \$	2 837 062 \$
REVENUS TOTAUX	336 104 \$	2 837 062 \$
DÉPENSES		
5500 Salaires et avantages sociaux	66 999 \$	645 161 \$
6005 Honoraires professionnels et frais de consultation		
6010 Honoraires professionnels – Services de comptabilité	8 333	75 001
6015 Frais de vérification		- 85
6030 Frais juridiques	22 299	255 354
6060 Frais de traduction	6 288	68 486
6210 Frais de consultation – Communications	3 972	14 691
6230 Frais de consultation – Ressources humaines	3 795	8 910
Total 6005 Honoraires professionnels et frais de consultation	44 687 \$	422 356 \$
6200 Frais de technologie et de systèmes		
6270 Frais de consultation en TI – Réseau et questions générales	983	9 487
6280 Frais de consultation en TI – Systèmes de licence	5 700	65 616
6290 Frais de consultation en TI – Site Web	215	17 299
Total 6200 Frais de technologie et de systèmes	6 898 \$	92 401 \$
6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités		
6501 Dépenses du Conseil d'administration		
6505 Dépenses du Conseil d'administration et des comités		
6502 Conseil d'administration – Frais de réunion		9 664
Total 6505 Dépenses du Conseil d'administration et des comités	\$	9 664 \$

Collège des agents de brevets et des agents de
 marques de commerce
 État des opérations
 Septembre 2024

	TOTAL	
	SEPT. 2024	JANV. A SEPT. 2024 (CUMUL ANNUEL)
6510 Conseil d'administration – Rémunération	11 650	74 008
6520 Conseil d'administration – Déplacements		9 312
6525 Conseil d'administration – Frais de repas		2 285
Total 6501 Dépenses du Conseil d'administration	11 650 \$	95 270 \$
6610 Comités – Rémunération des membres		47 775 \$
Total 6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités	6 275 \$	143 045 \$
6700 Frais d'inscription et d'examen		
6710 Frais de consultation – Gestion des admissions		144 300
6720 Programmes d'inscription – Rémunération des membres	- 4 050	75 390
6730 Coûts du logiciel d'examen	1 950	28 782
Total 6700 Frais d'inscription et d'examen	- 2 100 \$	248 472 \$
7010 Frais et intérêts bancaires	98	1 328
7020 Frais de traitement des cartes de crédit	2 130	75 230
Total 7010 Frais et intérêts bancaires	2 228 \$	76 558 \$
7135 Assurances	4 405 \$	39 050 \$
7205 Frais de bureau		
6295 Honoraires du prestataire de services de paie	79	581
7130 Droits de cotisation et d'inscription		4 438
7215 Frais de bureau – Dépenses générales	330	3 090
7225 Frais de téléphonie – Téléphones cellulaires		401
7300 Frais de logiciels – Administration	819	21 393
Total 7205 Frais de bureau	1 228 \$	29 903 \$
7310 Frais liés aux déplacements et à la formation du personnel	1 674 \$	13 861 \$
8000 Amortissements	775	1 906
Dépenses totales	144 718 \$	1 712 714 \$
AUTRES REVENUS		
4220 Intérêts gagnés	1 585	40 878
Total des autres revenus	1 585 \$	40 878 \$
EXCÉDENT DES REVENUS PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	192 971 \$	1 165 226 \$

**Collège des agents de brevets et des agents de
marques de commerce**
État de la situation financière
 En date du 30 septembre 2024

	TOTAL	
	EN DATE 30 SEPT. 2024	EN DATE 30 SEPT. 2022 (AP)
Actifs		
Actifs à court terme		
Espèces et quasi-espèces		
1010 Compte chèques RBC Banque Royale	298 962	242 092
1500 GC	2 136 347	757 628
Total des espèces et quasi-espèces	2 435 309 \$	999 720 \$
1230 Autres actifs à court terme	0	0
1400 Charges payées d'avance	41 036	63 829
Total des actifs à court terme	2 476 346 \$	1 063 549 \$
Actifs à long terme		
Immobilisations corporelles		
1600 Équipement informatique	16 929	11 566
1605 Équipement informatique – Amortissement cumulé	- 7 816	- 5 304
Total des immobilisations corporelles	9 113 \$	6 262 \$
Total de l'actif à long terme	9 113 \$	6 262 \$
Total des actifs	2 485 459 \$	1 069 812 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs		
Passif à court terme		
Créditeurs	50 638 \$	154 258 \$
Carte de crédit	3 817	5 175
2010 Comptes fournisseurs à payer	0	- 7 710
2015 Charges à payer – Rémunération des comités et du group de travail sur l'inscription	450	0
2050 TPS/TVH à payer (comptes débiteurs)	- 14 174	- 13 785
2150 Dettes salariales	- 290	0
Total du passif à court terme	40 441 \$	137 938 \$
Revenu différé		
2200 Revenu différé – Paiements reçus	182	461
2210 Droits de cotisation au CABAMC reportés	866 616	490 871
2211 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 2	10 625	6 465
2213 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 3	11 621	0
2214 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 4	6 050	0
2220 Frais de demande reportés	0	0
2250 Frais d'examen reportés	92 400	86 800
Total des revenus différés	987 494 \$	584 596 \$
Total du passif	1 027 935 \$	722 534 \$
Actifs nets		
Actifs net non affectés	292 298	304 884
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	1 165 226	42 394
Total des actifs nets	1 457 524 \$	347 278 \$
Total du passif et des capitaux propres	2 485 459 \$	1 069 812 \$

Collège des agents de brevets et des agents de
 marques de commerce
 État des opérations
 Janvier à Septembre 2024

	ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS	CONSEIL ET GOUVERNANCE	COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES	RÈGLEMENTATION – PLAINTES	RÈGLEMENTATION – INSCRIPTION	TOTAL
REVENUS						
4000 Revenus associés à la cotisation des titulaires de permis						
4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	2 599 849					2 599 849
4011 Cotisation des titulaires de permis de catégorie 1 – AP	1 525					1 525
4020 Droits de cotisation des agent(e)s de catégorie 2	31 875					31 875
4030 Droits de cotisation relatifs au permis de catégorie 3	34 863					34 863
4040 Droits de cotisation des agent(e)s inactif(-ve)s de catégorie 4	18 150					18 150
Total 4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	2 686 261 \$	\$	\$	\$	\$	2 686 261 \$
4050 Frais d'examen					32 900	32 900
4051 Frais de l'examen des connaissances théoriques	47 607					47 607
4055 Frais liés aux demandes de révision d'un examen	3 200					3 200
Total 4050 Frais d'examen	50 807 \$	\$	\$	\$	32 900 \$	83 707 \$
4070 Revenus associés aux frais de demande	58 481					58 481
4060 Frais liés aux lettres et aux demandes de certificat	3 613					3 613
Total 4070 Revenu associé aux frais de demande	62 094 \$	\$	\$	\$	\$	62 094 \$
4200 Revenu réglementaire relatif à une décision disciplinaire				5 000		5 000
Total 4000 Revenu généré par la prestation des services et les droits de cotisation	2 799 162 \$	\$	\$	5 000 \$	32 900 \$	2 837 062 \$
REVENUS TOTAUX	2 799 162 \$	\$	\$	5 000 \$	32 900 \$	2 837 062 \$
DÉPENSES						
5500 Salaires et avantages sociaux	640 716 \$	4 445 \$	\$	\$	\$	645 161 \$
6005 Honoraires professionnels et frais de consultation						
6010 Honoraires professionnels – Services de comptabilité	75 001					75 001
6015 Frais de vérification	- 85					- 85
6030 Frais juridiques	698	1 349	338	247 656	5 313	255 354
6060 Frais de traduction			31 178		37 308	68 486
6210 Frais de consultation – Communications			13 837		854	14 691
6230 Frais de consultation – Ressources humaines	8 910					8 910
Total 6005 Honoraires professionnels et frais de consultation	84 524 \$	1 349 \$	45 353 \$	247 656 \$	43 475 \$	422 357 \$
6200 Frais de technologie et de systèmes						
6270 Frais de consultation en TI – Réseau et questions générales	9 487					9 487
6280 Frais de consultation en TI – Systèmes de licence	65 616					65 616
6290 Frais de consultation en TI – Site Web			17 299			17 299
Total 6200 Frais de technologie et de systèmes	75 103 \$	\$	17 299 \$	\$	\$	92 401 \$
6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités						
6501 Dépenses du Conseil d'administration						
6505 Dépenses du Conseil d'administration et des comités						
6502 Conseil d'administration – Frais de réunion		9 664				9 664
Total 6505 Dépenses du Conseil d'administration et des comités	\$	9 664 \$	\$	\$	\$	9 664 \$
6510 Conseil d'administration – Rémunération		74 008				74 008

Collège des agents de brevets et des agents de
 marques de commerce
 État des opérations
 Janvier à Septembre 2024

	ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS	CONSEIL ET GOUVERNANCE	COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES	RÉGLEMENTATION – PLAINTES	RÉGLEMENTATION – INSCRIPTION	TOTAL
6520 Conseil d'administration – Déplacements		9 312				9 312
6525 Conseil d'administration – Frais de repas		2 285				2 285
Total 6501 Dépenses du Conseil d'administration		\$ 95 270 \$				\$ 95 270 \$
6610 Comités – Rémunération des membres		40 125 \$			7 650 \$	47 775 \$
Total 6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités		\$ 135 395 \$			7 650 \$	\$ 143 045 \$
6700 Frais d'inscription et d'examen						
6710 Frais de consultation – Gestion des admissions					144 300	144 300
6720 Programmes d'inscription – Rémunération des membres					75 390	75 390
6730 Coûts du logiciel d'examen					28 782	28 782
Total 6700 Frais d'inscription et d'examen					\$ 248 472 \$	\$ 248 472 \$
7010 Frais et intérêts bancaires						1 328
7020 Frais de traitement des cartes de crédit						75 230
Total 7010 Frais et intérêts bancaires						\$ 76 558 \$
7135 Assurances		33 295 \$				\$ 39 050 \$
7205 Frais de bureau						
6295 Honoraires du prestataire de services de paie		555	26			581
7130 Droits de cotisation et d'inscription		4 438				4 438
7215 Frais de bureau – Dépenses générales		3 090				3 090
7225 Frais de téléphonie – Téléphones cellulaires		401				401
7300 Frais de logiciels – Administration		13 532	1 800	6 061		21 393
Total 7205 Frais de bureau		\$ 22 016 \$	1 826 \$	6 061 \$		\$ 29 903 \$
7310 Frais liés aux déplacements et à la formation du personnel						
6330 Formation du personnel						2 349
7320 Frais liés aux déplacements du personnel						9 591
7325 Repas et divertissement						1 920
7310 Frais liés aux déplacements et à la formation du personnel		13 861 \$				\$ 13 861 \$
8000 Amortissements						1 906
Dépenses totales	920 439 \$	176 310 \$	68 713 \$	255 306 \$	291 947 \$	1 712 715 \$
AUTRES REVENUS						
4220 Intérêts gagnés						40 878
Total des autres revenus						\$ 40 878 \$
EXCÉDENT DES REVENUS PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	1 919 600 \$	- 176 310 \$	- 68 713 \$	#VALUE!	- 259 047 \$	1 165 225 \$

Collège des agents de brevets et des agents de
 marques de commerce
 Comparaison entre le budget et les chiffres réels
 Janvier à Septembre 2024

	TOTAL			
	CHIFFRES RÉELS	BUDGET	CHIFFRES RÉELS	% DU BUDGET
REVENUS				
4000 Revenus associés à la cotisation des titulaires de permis				
4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	2 599 849	2 249 100	350 749	116 %
4011 Cotisation des titulaires de permis de catégorie 1 – AP	1 525		1 525	0 %
4020 Droits de cotisation des agent(e)s de catégorie 2	31 875	108 000	- 76 125	30 %
4030 Droits de cotisation relatifs au permis de catégorie 3	34 863	35 100	- 237	99 %
4040 Droits de cotisation des agent(e)s inactif(-ve)s de catégorie 4	18 150	19 350	- 1 200	94 %
Total 4010 Cotisation des titulaires de permis – catégorie 1	2 686 261 \$	2 411 550 \$	274 711 \$	111 %
4050 Frais d'examen	32 900	29 400	3 500	112 %
4051 Frais de l'examen des connaissances théoriques	47 607	64 750	- 17 143	74 %
4055 Frais liés aux demandes de révision d'un examen	3 200	15 000	- 11 800	21 %
Total 4050 Frais d'examen	83 707 \$	109 150 \$	- 25 443 \$	77 %
4070 Revenus associés aux frais de demande	58 481	39 950	18 531	146 %
4060 Frais liés aux lettres et aux demandes de certificat	3 613	2 250	1 363	161 %
Total 4070 Revenu associé aux frais de demande	62 094 \$	42 200 \$	19 894 \$	147 %
4200 Revenu réglementaire relatif à une décision disciplinaire	5 000		5 000	0 %
4099 Revenus associés à la réserve pour les dépenses imprévues		- 75 000	75 000	0 %
Total 4000 Revenu généré par la prestation des services et les droits de cotisation	2 837 062 \$	2 487 900 \$	349 162 \$	114 %
REVENUS TOTAUX	2 837 062 \$	2 487 900 \$	349 162 \$	114 %
DÉPENSES				
5500 Salaires et avantages sociaux	645 161 \$	696 055 \$	- 50 894 \$	93 %
6005 Honoraires professionnels et frais de consultation				
6010 Honoraires professionnels – Services de comptabilité	75 001	75 000	1	100 %
6015 Frais de vérification	- 85		- 85	0 %
6030 Frais juridiques	255 354	336 750	- 81 396	76 %
6050 Honoraires professionnels – Services de planification		10 875	- 10 875	0 %
6060 Frais de traduction	68 486	86 250	- 17 764	79 %
6210 Frais de consultation – Communications	14 691	45 599	- 30 908	32 %
6230 Frais de consultation – Ressources humaines	8 910	7 500	1 410	119 %
Total 6005 Honoraires professionnels et frais de consultation	422 356 \$	561 974 \$	- 139 618 \$	75 %
6200 Frais de technologie et de systèmes				
6270 Frais de consultation en TI – Réseau et questions générales	9 487	9 563	- 76	99 %
6280 Frais de consultation en TI – Systèmes de licence	65 616	81 126	- 15 510	81 %
6290 Frais de consultation en TI – Site Web	17 299	9 000	8 299	192 %
Total 6200 Frais de technologie et de systèmes	92 401 \$	99 689 \$	- 7 288 \$	93 %
6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités				
6501 Dépenses du Conseil d'administration				
6502 Conseil d'administration – Frais de réunion	9 664	15 000	- 5 336	64 %

Collège des agents de brevets et des agents de
 marques de commerce
 Comparaison entre le budget et les chiffres réels
 Janvier à Septembre 2024

	TOTAL			
	CHIFFRES RÉELS	BUDGET	CHIFFRES RÉELS	% DU BUDGET
6510 Conseil d'administration – Rémunération	74 008	71 250	2 758	104 %
6520 Conseil d'administration – Déplacements	9 312	40 000	- 30 688	23 %
6525 Conseil d'administration – Frais de repas	2 285	5 000	- 2 715	46 %
Total 6501 Dépenses du Conseil d'administration	95 270 \$	131 250 \$	- 35 980 \$	73 %
6610 Comités – Rémunération des membres	47 775	100 619	- 52 844	47 %
Total 6500 Frais de gouvernance du Conseil d'administration et des comités	143 045 \$	231 869 \$	- 88 824 \$	62 %
6700 Frais d'inscription et d'examen	0.00			
6710 Frais de consultation – Gestion des admissions	144,300.00	183 750	- 39 450	79 %
6720 Programmes d'inscription – Rémunération des membres	75,389.51	106 125	- 30 735	71 %
6730 Coûts du logiciel d'examen	28,782.43	29 828	- 1 046	96 %
Total 6700 Frais d'inscription et d'examen	248 472 \$	319 703 \$	- 71 231 \$	78 %
7010 Frais et intérêts bancaires	1 328	2 000	- 672	66 %
7020 Frais de traitement des cartes de crédit	75 230	70 439	4 791	107 %
Total 7010 Frais et intérêts bancaires	76 558 \$	72 439 \$	4 119 \$	106 %
7135 Assurances	39 050 \$	43 502	- 4 452	90 %
7205 Frais de bureau				
6295 Honoraires du prestataire de services de paie	581	700	- 119	83 %
7130 Droits de cotisation et d'inscription	4 438	3 015	1 423	147 %
7215 Frais de bureau – Dépenses générales	3 090	4 250	- 1 160	73 %
7225 Frais de téléphonie – Téléphones cellulaires	401	720	- 320	56 %
7300 Frais de logiciels – Administration	21 393	22 347	- 954	96 %
Total 7205 Frais de bureau	29 903 \$	31 032 \$	- 1 129 \$	96 %
7310 Frais liés aux déplacements et à la formation du personnel	13 861 \$	61 538 \$	- 47 677	23 %
8000 Amortissements	1 906	2 700	- 794	71 %
Dépenses totales	1 712 714 \$	2 120 501 \$	- 407 787 \$	81 %
AUTRES REVENUS				
7410 Dépenses imprévues		75 000	- 75 000	0 %
4220 Intérêts gagnés	40 878 \$	18 750	22 128	218 %
Total des autres revenus	40 878 \$	- 56 250 \$	97 128 \$	-73 %
RÉSULTAT NET (AUTRES REVENUES)				
RÉSULTAT NET	1 165 226 \$	311 149 \$	854 077 \$	374 %

College of Patent Agents and Trademark Agents Statement of Cash Flows

Janvier à Septembre 2024

	TOTAL
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	
Résultat net	1 165 226 \$
Ajustements pour réconcilier le résultat net et l'encaisse nette fournie par les activités d'exploitation :	
1400 Charges payées d'avance	- 24 882
1605 Équipement informatique – Amortissement cumulé	1 906
2000 Crédoiteurs	- 50 624
2025 Carte de crédit RBC	2 707
2010 Comptes fournisseurs à payer	- 24 272
2015 Charges à payer – Rémunération des comités et du groupe de travail sur l'inscription	- 71 550
2050 TVH/TPS à payer (comptes débiteurs)	14 422
2150 Dettes salariales	- 290
2200 Revenu différé – Paiements reçus	182
2210 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 1	866 616
2211 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 2	10 625
2213 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 3	11 621
2214 Droits de cotisation au CABAMC reportés – catégorie 4	6 050
2250 Frais d'examen reportés	92 400
Total des ajustements pour réconcilier le résultat net et l'encaisse nette fournie par les activités d'exploitation :	834 910 \$
Encaisse nette fournie par les activités d'exploitation	2 000 135 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	
1600 Équipement informatique	(5,363)
Encaisse nette fournie par les activités d'investissement	- 5 363 \$
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE NETTE PENDANT LA PÉRIODE	1 994 772 \$
Encaisse au début de l'exercice	440,537
Encaisse à la fin de l'exercice	2 435 309 \$

Note de service

AU	Comité de vérification et des risques, Conseil d'administration
DE	Juda Strawczynski, premier dirigeant et registraire
DATE	22 octobre 2024
OBJET	Note de service sur la conformité législative

La présente note de service est adressée au Conseil d'administration du Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC) afin de fournir une mise à jour sur les exigences en matière de production de rapports sur la conformité législative et de versements que doit respecter le CABAMC.

TPS/TVH

Le CABAMC est tenu de produire des déclarations de TPS/TVH pour chaque trimestre avant la fin du mois suivant. La dernière déclaration pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2024 a été déposée auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) le 17 octobre, avec un remboursement de 14 174 \$. La déclaration pour le prochain trimestre (du mois d'octobre au mois de décembre) doit être déposée d'ici le 31 janvier.

Retenues sur la paie

Certaines personnes qui sont membres du personnel et du Conseil d'administration du CABAMC reçoivent une rémunération pour leur participation au Conseil. Par conséquent, le CABAMC est tenu de faire des retenues sur la paie pour les divers programmes du gouvernement fédéral. Ces programmes comprennent notamment le Régime de pensions du Canada (RPC), le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), le Régime des rentes du Québec (RRQ), l'assurance-emploi (AE) et l'impôt sur le revenu (ARC et Revenu Québec). Le CABAMC est un déclarant mensuel en ce qui concerne les retenues sur la paie et doit les remettre à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et à Revenu Québec au plus tard le 15^e jour du mois suivant le versement de la paie aux membres du personnel.

Le CABAMC est à jour en ce qui concerne le versement des retenues à la source à l'ARC et à Revenu Québec à la fin de septembre 2024.

Exigences en matière de déclarations annuelles auprès de l'ARC

Le CABAMC devra produire, auprès de l'ARC, une Déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif (T1044) pour l'année 2023, dans les six mois suivant l'année se terminant le 31 décembre 2023, et ce, d'ici le 30 juin 2024. Le CABAMC n'étant pas une entité assujettie à l'impôt, l'impôt sur le revenu ne sera pas exigé, mais les déclarations doivent tout de même être soumises. Grant Thornton a préparé et envoyé la déclaration par la poste à la fin du mois d'avril au nom du CABAMC et la confirmation sera envoyée par l'ARC après réception.

Rapport annuel et états financiers vérifiés

Le rapport annuel du CABAMC a été présenté au ministère de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, conformément à l'article 25₁ de la Loi sur le CABAMC. Le rapport devait être remis le 31 mars et a été déposé au Parlement par le ministre le 6 mai 2024. En vertu de l'article 30 du Règlement administratif, nous devons également publier (sur le site Web) un rapport sur les dépenses du Conseil et des comités payées au cours de l'année. Ce rapport, y compris les états financiers vérifiés, a été préparé et publié sur le site Web du CABAMC avant le 31 mars et a également été présenté au ministre. Ces informations ont également été présentées lors de l'AGA du CABAMC du 13 juin.

Loi sur la protection des renseignements personnels et Loi sur l'accès à l'information

Le CABAMC est soumis à la Loi sur la protection des renseignements personnels et à Loi sur l'accès à l'information. Conformément à l'article 94 de la Loi sur l'accès à l'information et à l'article 72 de la Loi sur la protection des renseignements personnels, le CABAMC a présenté au début de septembre 2023 deux rapports sur ses activités qui seront déposés devant le Parlement par le ministre en notre nom. Ces rapports ont également été publiés sur le site Web du CABAMC.

Loi sur les langues officielles

Le CABAMC estime se conformer pleinement à la *Loi sur les langues officielles*.

Le commissaire aux langues officielles a publié son Rapport de suivi des recommandations, dans lequel il conclut que le CABAMC a mis en œuvre les 3 recommandations qui lui avaient été faites. Le commissaire aux langues officielles a aussi produit la remarque suivante : [TRADUCTION] « Le commissaire souhaite souligner le Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce pour sa promptitude dans la mise en œuvre des recommandations, ainsi que dans la prise des mesures nécessaires en vue de s'acquitter de ses obligations en vertu de la Loi ». Une des recommandations comprenait l'a mise en œuvre de formations internes régulières sur les obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Le personnel du CABAMC a reçu de la formation sur les obligations du CABAMC en matière de langues officielles et une formation supplémentaire est prévue en mai afin d'aborder les notions de l'offre active et de l'accès aux services juridiques.

De même, la Politique sur les langues officielles du CABAMC (en vigueur depuis 2022) a été intégrée en annexe aux nouvelles politiques de gouvernance du CABAMC, ce qui représente une augmentation de son statut par rapport à son statut précédent de politique opérationnelle.

Attestation de conformité

En signant ci-dessous, Juda Strawczynski, premier dirigeant et registraire, et Sean Walker, directeur financier (externalisé), reconnaissent que les déclarations faites dans la présente note sont exactes et que le CABAMC est en conformité avec toutes les exigences législatives indiquées dans le certificat ci-dessous.



Juda Strawczynski
Premier dirigeant et registraire



Sean Walker, CPA, CGA, CIA
Directeur financier (externalisé)

1 **25 (1)** Au plus tard le 31 mars de chaque année, le Collège présente au ministre un rapport de ses activités pour l'année civile précédente.

(2) Le ministre fait déposer un exemplaire du rapport devant chaque chambre du Parlement dans les 15 premiers jours de séance de celle-ci suivant sa réception.

**Certificat de conformité législative
CONFIRMATION DES OBLIGATIONS LÉGALES
Pour la période se terminant le
30 septembre 2024**

	OBLIGATION À REMPLIR	CONFIRMATION
1.	Loi sur la taxe d'accise (Canada) (incluant la TPS ou la TVH) <ul style="list-style-type: none"> Présentation du rapport trimestriel et versement de la taxe nette exigible sur les produits et services 	Oui
2.	Loi sur l'assurance-emploi (Canada) <ul style="list-style-type: none"> Déduction, rétention et soumission des cotisations de l'employeur et des employé(e)s à l'AE (traitées par Wagepoint) 	Oui
3.	Loi sur les pensions (Canada) <ul style="list-style-type: none"> Déduction, rétention et soumission des cotisations de l'employeur et des employé(e)s au RPC (traitées par Wagepoint) 	Oui
4.	Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) <ul style="list-style-type: none"> Déduction, rétention et soumission des salaires (traitées par Wagepoint) 	Oui
5.	Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) <ul style="list-style-type: none"> Fourniture de l'état de la rémunération payée (T4 et T4A) aux employé(e)s et aux autres personnes rémunérées par le Collège Production des déclarations auprès de l'ARC avant le 28 février 	Oui
6.	Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec – Impôt-santé des employeurs (ISE)/cotisation au Fonds des services de santé (FSS) (Québec) <ul style="list-style-type: none"> Rapport et versement de l'ISE ou de la cotisation au FSS 	Oui
7.	Loi sur l'assurance parentale – Régime québécois d'assurance parentale (RQAP – Québec) <p align="center">Rapport et versement de l'ISE ou de la cotisation au FSS</p>	Oui
8.	Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) <ul style="list-style-type: none"> Production d'une déclaration annuelle de renseignements des organismes sans but lucratif (T1044) d'ici le 30 juin 	Oui
9.	Loi sur le CABAMC (Canada) <ul style="list-style-type: none"> Présentation du rapport annuel du CABAMC au ministère de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie au plus tard le 31 mars 	Oui

Rapport du premier dirigeant

AU	Conseil d'administration du CABAMC
DE	Juda Strawczynski
DATE	7 novembre 2024

Contexte

L'objet du présent rapport est de fournir au Conseil des mises à jour importantes au-delà de ce qui a été communiqué dans les rapports des comités du CABAMC. Le présent rapport est axé sur (i) la pratique non autorisée et (ii) les consultations du CABAMC.

Pratique non autorisée

Nous avons été avisés de l'existence d'une arnaque frauduleuse relative aux marques de commerce dans le cadre de laquelle des courriels d'hameçonnage ont été envoyés à la clientèle des titulaires de permis et même au CABAMC lui-même. Cette arnaque se poursuit, et nous avons maintenant reçu plus de deux douzaines de rapports, tant de la part d'agent(e)s que de membres du public. En plus de répondre aux préoccupations acheminées dans les 24 à 48 heures, une alerte a été publiée sur notre site Web, sur les médias sociaux et dans le bulletin du mois d'octobre. Nous prévoyons maintenant envoyer un courriel directement à l'ensemble des agent(e)s titulaires et en formation afin de leur fournir des renseignements plus précis sur cette arnaque et les conseils à fournir à leurs client(e)s. Dans le même ordre d'idée, un nouvel avis sera publié sur notre site Web, sur les médias sociaux et dans le bulletin de novembre, dans lequel nous fournirons les noms des entreprises et des personnes impliquées dans ces communications frauduleuses qui nous ont été fournis.

Consultations

Profil sur les fondements professionnels

Au printemps 2024, le CABAMC a commencé à élaborer le Profil sur les fondements professionnels afin de définir les compétences professionnelles (comme la communication, la gestion du travail, etc.) devant venir compléter les connaissances techniques des agent(e)s en vue d'une compétence. Il s'agit d'un document d'accompagnement pour les Profils de compétences techniques des agents et agentes de brevets et de marques de commerce. Les titulaires de permis ont été invité(e)s à répondre à un sondage de 15 minutes afin d'aider à valider les compétences appartenant aux fondements professionnels. Globalement, 108 personnes ont répondu au sondage.

À la lumière de cette rétroaction, le Profil sera achevé d'ici la fin de 2024 et soumis au Conseil aux fins d'adoption au printemps 2025.

Voies d'accès au permis d'exercice

Du mois de juin au mois d'octobre 2024, le CABAMC a recueilli des renseignements auprès des titulaires de permis et d'autres intervenants de la PI au sujet de leurs expériences et leurs commentaires en lien avec les apprentissages, qui seront utilisés dans l'examen des options susceptibles d'améliorer l'obtention du permis d'exercice.

Par l'intermédiaire d'un fournisseur indépendant nommé Calibrate, le CABAMC a organisé 11 discussions de groupe avec un total de 47 participants. 1 de ces discussions de groupe s'est faite auprès des consommateurs, 1 s'est faite auprès de l'IPIC et 1 s'est faite auprès de l'OPIC; le reste de ces discussions de groupe ont été faites auprès des représentant(e)s d'entreprises, des agent(e)s en formation ou des superviseur(-euse)s. Le CABAMC a également organisé 2 tables rondes à la Conférence de l'IPIC.

Au nom du CABAMC, Calibrate a aussi lancé un sondage auprès des agent(e)s en formation, des superviseur(-euse)s de formation et des entreprises qui embauchent les agent(e)s en formation. Cent trente-six (136) soumissions complètes ont été reçues pour ce sondage. Le CABAMC a aussi invité les intervenants à lui envoyer des observations écrites, ce qui a mené à la soumission de trois réponses.

Calibrate fournira au CABAMC un rapport sur les résultats de ces consultations aux fins d'examen. Tôt en 2025, le Conseil aura l'occasion d'examiner ces résultats et les prochaines étapes pouvant être prises.

Rapport annuel des titulaires de permis et sondage démographique

À compter de 2025, en plus des questions existantes quant à l'assurance responsabilité civile professionnelle, la conformité à l'article 73 du Règlement administratif et la résidence canadienne, le CABAMC ajoutera de nouvelles questions obligatoires et facultatives au Rapport annuel des titulaires de permis.

Les questions proposées sont affichées sur le site Web du CABAMC, et nous recueillons de la rétroaction à leur sujet du 15 octobre au 15 novembre 2024.

À ce jour, le CABAMC a reçu 5 soumissions.

Le CABAMC examinera la rétroaction obtenue en lien avec les questions proposées. La version à jour du Rapport annuel des titulaires de permis et le nouveau sondage démographique seront intégrés au processus de renouvellement de permis des titulaires de permis pour 2025.

Juda Strawczynski

Premier dirigeant et registraire